

PLAIDOYER n° 11
**POUR QUE LA HONTE
CHANGE DE CAMP ! (*)**



Depuis la rentrée, les médias français vivent à l'heure du procès hors norme dit « **des viols de Mazan** ». L'événement n'a pas non plus échappé à la presse étrangère (1) et au public très nombreux qui se presse tous les jours devant les portes du tribunal. D'ores et déjà, ce procès qui se tient à Avignon depuis le 2 septembre est considéré comme **un procès historique**, sur le modèle de ceux

défendus par l'avocate Gisèle Halimi : respectivement en 1972, le procès dit de Bobigny qui a contribué à la dépénalisation de l'IVG et celui de 1978, le procès médiatisé des viols d'Aix-en-Provence, qui a abouti à une nouvelle définition du viol dans la loi de 1980.

Il est historique pour plusieurs raisons :

- **par sa tenue publique et non en huis clos et par la diffusion de vidéos** qui sont extrêmement choquantes, à la demande de la victime Gisèle Pélicot.

Parce qu'elle a eu le courage, le premier jour d'audience, de demander la publicité du procès, Gisèle Pélicot a ouvert un nouveau chapitre de l'histoire des luttes contre les violences sexuelles et permis que s'engage un débat public salutaire sur les mécanismes du viol, sa permanence et l'origine de son déni, ainsi que sur la question centrale du consentement. (2)

Car, dans ce procès pour viol où la parole des accusés ne peut être comparée à celle de la victime, qui n'a aucun souvenir des faits, seules les vidéos permettent d'apporter la contradiction. (3)

- **par le courage, la volonté et la dignité de cette femme qui assume d'accomplir un acte politique pour les générations de femmes à venir**

Le geste vif et léger avec lequel elle corrige la mèche qui barre son front. (...) Une voix posée, des mots choisis. Une femme invaincue est apparue, mercredi 23 octobre, devant la cour criminelle du Vaucluse. Tout en elle est volonté. Dedans, Gisèle Pélicot est « totalement détruite ». Mais elle tient. (4)

- **par la quantité d'accusés, 51 hommes, des « Monsieur tout le monde » et non pas « des monstres »**

Dominique Pélicot, un retraité de 71 ans résidant à Mazan, dans le Vaucluse, comparaît depuis le 2 septembre devant la cour criminelle du Vaucluse, à Avignon. Il est accusé d'avoir drogué son épouse, Gisèle Pélicot, pour la violer et la faire violer par des dizaines d'inconnus rencontrés sur Internet, pendant dix ans. Les enquêteurs

ont recensé quelque 200 viols entre juillet 2011 et octobre 2020 : si la plupart ont été commis par son mari lui-même, 92 ont été perpétrés par des hommes qu'il a invités au domicile du couple, certains à plusieurs reprises. Une cinquantaine d'entre eux ont pu être appréhendés et comparaissent également au procès.

Pompier, journaliste, chauffeur routier, gardien de prison, infirmier, retraité, conseiller municipal, ouvrier, informaticien, militaire, chômeur... Les accusés viennent de tous les milieux sociaux. (5)

- **par le modus operandi** : la soumission chimique qui est un véritable défi pour les médecins. Le procès des viols de Mazan vient interroger leur rôle, et notamment celui des médecins de famille, peu formés pour faire face à un phénomène difficile à identifier.

Mais « comment penser à l'impensable ? » : la question est posée, en ces termes, par des médecins généralistes, ces médecins de famille les plus proches de leurs patients, qui ne cachent pas leur méconnaissance fréquente de ce type de violences. (6)

- **par la sidération devant l'impensable : comment imaginer un rapport sexuel avec une personne qui n'est pas consciente et cela, sous le regard de son mari... !**

Les diverses prises de parole instillant le doute sur la conscience qu'avaient les hommes accusés d'avoir violé Gisèle Pélicot ont suscité de vives réactions. Pour Catherine Le Magueresse, la définition juridique du viol doit évoluer afin que cessent les ambiguïtés autour de la notion de consentement. (7)

Au-delà du profil de prédateur chevronné de l'ordonnateur de ce schéma criminel, il y a surtout ces 51 personnes qui ont trouvé qu'avoir un rapport sexuel avec une femme inconsciente d'une soixantaine d'années était quelque chose de possible. En effet, Dominique P. le revendique dans ses échanges, il aime le « mode viol » et il n'est pas le seul. (8)

- **par la réaction d'hommes qui se montrent publiquement choqués** : une tribune, signée par 200 hommes, publiée par Libération le 21 septembre, propose une feuille de route contre « la domination masculine ». (9)

Pour le dire simplement : **Que juge ce procès, au-delà des individus renvoyés devant la cour criminelle du Vaucluse ? Notre manque de préoccupation collective face à l'ampleur des violences sexuelles et sexistes, la domination patriarcale qui régit nos sociétés, la « culture du viol » qui imprègne nos imaginaires ou la « violence masculine » du quotidien ?** (10)

Reste à savoir si l'indignation collective face au calvaire de Gisèle Pélicot incitera d'autres victimes de violences sexuelles à porter plainte. (11)

Reste à savoir également si des actes politiques forts vont suivre, notamment un élargissement de la définition juridique du viol très attendue.

(*) En rendant publiques, pour la 1^{ère} fois, les violences conjugales qu'elle avait subies, l'actrice-réalisatrice, Sandrine BONNAIRE, employait déjà cette expression, dans l'émission « C'est à vous » de France 5 en novembre 2019, dans l'espoir que les choses changent.

Note 1 Le Monde Leslie Souvanlasy 26.9.2024 *Le procès des viols de Mazan vu par la presse étrangère : « Merci Gisèle »*

Note 2 Le Monde Claire Legros 26.10.2024 *Du procès d'Aix-en-Provence à celui de Mazan, la longue bataille des idées sur le viol.* https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/10/25/du-proces-d-aix-en-provence-a-celui-de-mazan-la-longue-bataille-des-idees-sur-le-viol_6359734_3232.html

Note 3 Le Monde Henri Secquel 05.10.2024 La diffusion des vidéos

Note 4 Le Monde Pascale Robert-Diard (envoyée spéciale d'Avignon) 24.10.2024 *Gisèle Pélicot l'invaincue.*

Note 5 Le Monde Dossier 28.9.2024 *Qui sont les 51 hommes jugés avec Dominique Pelicot dans le procès des viols de Mazan ?* https://www.lemonde.fr/societe/visuel/2024/09/28/qui-sont-les-accuses-du-proces-pelicot_6337406_3224.html

Note 6 Le Monde Mattea Battaglia 27.9.2024 *Soumission chimique : les médecins au défi du repérage* https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/09/27/soumission-chimique-les-medecins-au-defi-du-reperage_6335989_3224.html

Note 7 la-croix.com Catherine Le Magueresse 26.09.2024 – [Viols de Mazan : « La définition légale du viol doit être clarifiée » \(la-croix.com\)](#)

Note 8 Le Monde Lorraine de Foucher 20.6.2023 « *C'est sa femme, il fait ce qu'il veut avec* » : comment Dominique P. a livré son épouse, qu'il droguait, aux viols d'au moins 51 hommes [https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/06/20/c-est-sa-femme-il-fait-ce-qu-il-veut-avec-comment-dominique-p-a-livre-son-epouse-qu-il-droguait-aux-viols-d-au-moins-51-hommes_6178465_3224.html?xtor=EPR-33280931-\[alert\]-20230620-\[article\]&M_BT=119533343577161u'il droguait, aux viols d'au moins 51 hommes \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/06/20/c-est-sa-femme-il-fait-ce-qu-il-veut-avec-comment-dominique-p-a-livre-son-epouse-qu-il-droguait-aux-viols-d-au-moins-51-hommes_6178465_3224.html?xtor=EPR-33280931-[alert]-20230620-[article]&M_BT=119533343577161u'il droguait, aux viols d'au moins 51 hommes (lemonde.fr))

Note 9 Franceinfo 21.9.2024 Une tribune signée par 200 Hommes https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/affaire-des-viols-de-mazan/proces-des-viols-de-mazan-dans-une-tribune-plus-de-200-hommes-s-engagent-contre-la-domination-masculine_6794116.html

Note 10 Le Monde coll. 27.9.2024 *Le procès des viols de Mazan, un tournant historique ?*

Note 11 Site des Zonta Clubs de France, Francine Taite, octobre 2024. In : Le dossier du mois : Procès des viols de Mazan : « La honte a changé de camp » - <https://zontaclubsdefrance.com/>

Pour aller plus loin :

Livre de Caroline DARIAN (fille de G. Pélicot) « Et j'ai cessé de t'appeler papa » (Poche avril 2023) « *Caroline Darian, femme debout, raconte cette déflagration, le périlleux vertige de découvrir qu'une personne aimée, son père, est capable du pire. Elle alerte aussi sur la soumission chimique, quand l'armoire à pharmacie du foyer se transforme en arme préférée des violeurs. Une voix forte, exceptionnellement courageuse, qui révèle une autre facette des violences faites aux femmes.* »



Viol sous soumission chimique : comprendre la mémoire traumatique - Emission France Inter 14/09/2024 - <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/carnets-de-sante/muriel-salmona-quand-les-souvenirs-reviennent-c-est-d-une-violence-inouie-3394228>

Mazan : ces journalistes qui ont suivi le procès racontent – C Ce soir du 21/11/2024 - France 5 - https://www.youtube.com/watch?v=EiPmA_HybEc